

**SEANCE DU 03/04/2023**

**DATE DE CONVOCATION : 28/03/2023**

**CONSEILLERS EN EXERCICE : 27**

**PRESENT(S)** : Norbert SAULNIER, Yannick TRINQUART, Patricia PERSAIS, Olivier TORTELIER, Nathalie BERTHO, Loïc HERVOIR, Marie-Hélène AUBREE, Bruno LEROY, Yannick GOUGEON, Nathalie BLOMMAERT, Nathalie DREAN, Gwenaëlle FAURE, Ronan GUIBERT, Mickaël TANGUY, Fabienne HEMERY, Karine CHEVALIER, Christophe LERAY, Aurélie SAULNIER, Martine BOUGAULT, Jean-François PLAIN, Magali POISSON-VANNIER

**PROCURATION(S)** : Laurent KERIVEL donne pouvoir à Yannick TRINQUART, Sylvie AGAËSSE à Christophe LERAY, Géraldine TRONCA à Bruno LEROY, Nicolas ELLEOUEUET à Loïc HERVOIR

**EXCUSE(S)** : Fabrice GAUBERT, Florence GOURMELEN

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Jean-François PLAIN

**Finances**  
**2023.04.005 BUDGET PRIMITIF 2023 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

Le projet de budget primitif 2023 du budget assainissement, remis en séance, est présenté au Conseil Municipal. Les dépenses et les recettes s'équilibrent par section comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
<b>EXPLOITATION</b>	<b>643 613,75 €</b>	<b>643 613,75 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>876 852,71 €</b>	<b>876 852,71 €</b>

Au regard de l'équilibre des dépenses et des recettes proposé, le Conseil municipal est invité à se prononcer, par section, sur le projet de budget primitif 2023 du budget assainissement de la Commune.

Mme BERTHO, Adjointe aux Finances, fait part de l'avis de la commission Finances (réunion du 28/03/2023).

Vu l'avis de la commission Finances, réunie le 28/03/2023,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 24 voix pour, et 1 abstention (Magali POISSON-VANNIER),

- VOTE le budget primitif 2023 du budget assainissement de la Commune de Goven

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau de l'opération pour la section d'investissement, avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3, et vote formel sur ces chapitres,

le budget primitif s'équilibrant, tel que présenté dans la note de synthèse jointe à la présente délibération, et conformément au document budgétaire proposé, à :

- 643 613,75 € pour la section d'exploitation
- 876 852,71 € pour la section d'investissement.

Le Maire, Norbert SAULNIER

Le/La secrétaire de séance,



Certifié exécutoire  
Mis en ligne le 14/04/23

